

## Main Identity

---

**From:** "JV Gruat" <jvgruat@brennilis.com>  
**To:** "JV Gruat" <jvgruat@brennilis.com>  
**Sent:** dimanche 6 septembre 2009 01:54  
**Subject:** Re: CLI des monts d'Arrée : Contenu de la mission ACRO d'analyse du dossier de démantèlement

Bonsoir M. Quéré.

Après consultation du Comité centrale nucléaire de Brennilis, nous souhaitons suggérer que soient inclus dans les "points à enjeux" à traiter par l'ACRO les deux éléments suivants:

- Apprécier l'impact économique et social des opérations de démantèlement sur les collectivités territoriales environnantes, en matière notamment d'emploi direct et induit par le démantèlement, et de contribution de l'exploitant à la viabilité du territoire pour ses habitants une fois achevées ces opérations;
- Spécifier les niveaux d'activité prévus et les risques pour les travailleurs et la population aux périodes suivantes:
  - 1) découpe du premier échangeur
  - 2) découpe du réacteur,étant entendu que, les échangeurs de chaleur ayant tous subi un fonctionnement identique, il ne devrait y avoir de différence notables d'activité entre eux-ci. Les informations recueillies lors de la découpe du premier échangeur feront donc école pour les suivants. Quant à la période de découpe du réacteur, les activités mises en jeu seront tout à fait différentes.

Merci d'avance de bien vouloir prendre ces éléments en considération, et meilleurs sentiments

Jean-Victor Gruat

Madame, Monsieur,

En prévision de la réunion de la CLI du 10 septembre, je vous prie de trouver ci-joint la proposition technique ainsi que le déroulé de la mission de l'ACRO qui sera chargée, conformément aux souhaits du groupe de travail "études-expertises", de l'analyse du dossier préparé par EDF pour la demande de démantèlement à venir du site des monts d'Arrée.

L'ACRO propose notamment une liste de points à enjeux à partir desquels elle se structurera l'analyse du dossier. Sur le plan de la méthode, elle se propose de recueillir les observations complémentaires des membres de la CLI qui pourraient venir compléter ces points.

Dans la perspective de la réunion de la CLI du 10 septembre, je vous invite donc à identifier les sujets que vous pourriez soumettre en complément de ceux déjà identifiés par l'ACRO. Ceux-ci devront tenir compte du cadre de la mission de l'ACRO qui intervient précisément sur l'analyse du dossier déposé par l'exploitant dans le contexte réglementaire de la consultation de la CLI.

||| Vous pouvez, si vous le souhaitez, m'adresser vos contributions  
||| avant la réunion de la CLI ou les soumettre ce jour là.

||| Salutations.

||| <<PR090803(01)BRE-v01 (extrait).pdf>>

||| Emmanuel Quéré  
||| Conseil général du Finistère  
||| Direction de l'eau et de l'environnement  
||| Service "énergie, déchets, information environnementale"  
||| Maison du département  
||| 32 boulevard Duplex  
||| 29 196 Quimper Cedex  
||| Tel : 02 98 76 26 61  
||| Fax : 02 98 76 20 55  
||| <mailto:emmanuel.quere@cg29.fr>  
||| <http://www.cg29.fr/Le-Conseil-general-et-vous/Environnement>

||| Ce message a été scanné par l'anti-virus du Conseil Général du  
||| Finistère.

||| Ce message a été scanné par l'anti-virus du Conseil Général du  
||| Finistère.